

**EPE /SPA ATM MOBILIS
DIRECTION REGIONALE ANNABA**

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire
N° : 002/2022**

Conformément à la réglementation du code des marchés interne d'ATM Mobilis, la Direction Régionale Annaba, informe l'ensemble des Soumissionnaires ayant participé à la Consultation N° : **02/ATM/DR/SDAG/2022** relative à :

«Réalisation des Travaux d'Aménagement Bureaux Sidi Achour Annexe du Siège DR Annaba. »

Qu'à l'issue de l'évaluation technique et financière des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, le Contrat est attribué provisoirement au **ETB TCE Loukil Mounir N° NIF : 171230101155165**

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la Direction Régionale Annaba dans un délai de 10 jours à compter de la 1^{ère} publication du présent avis sur la plateforme conformément au règlement en vigueur.

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offre peuvent se rapprocher à la Direction Régional Annaba au plus tard 03 jours à compter de la 1^{ère} publication du présent avis sur la plateforme.



AIMEUR Mehdi
Directeur Régional

06 AVR. 2022

